



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi



Communiqués 31.05.2013

La CPT adhère à «curafutura»

L'association des assureurs-maladie innovants, récemment fondée, consolide sa position.

Bonne nouvelle pour curafutura: le conseil d'administration de la caisse d'assurance-maladie CPT a décidé de rejoindre la nouvelle association des assureurs-maladie innovants, fondée fin avril 2013. La CPT, dont le siège se trouve à Berne, couvre plus de 430 000 assurés et compte donc parmi les dix principaux assureurs-maladie suisses. En adhérant à curafutura, elle fait siens les principes et les valeurs de la nouvelle association.

Le président de curafutura, le Dr Ignazio Cassis, conseiller national, se réjouit de la décision de la CPT: «Le fait que la CPT ait choisi curafutura montre que le temps des changements est arrivé. Le système d'assurance-maladie a besoin de nouvelles forces constructives qui s'investissent, dans l'intérêt des assureurs et des patients et dans un esprit de partenariat, afin de mettre dans les meilleurs délais un terme aux blocages existants. Il y a besoin pour cela d'assureurs-maladie innovants comme la CPT, prêts à explorer de nouvelles voies et à apporter leur contribution à l'optimisation du système actuel.»

curafutura se positionne comme un interlocuteur compétent pour les prestataires de services, les responsables et les partis politiques, les autorités ainsi que les organisations de patients et de consommateurs. En mettant l'accent sur une assurance-maladie organisée de façon solidaire et concurrentielle, l'association souhaite corriger les insuffisances actuelles du système sans remettre en question les acquis qu'il a permis d'obtenir.

Informations supplémentaires pour les journalistes:

Dr Ignazio Cassis, président
Mobile: 079 318 20 30